



VILLE DE CHAMBLY

RÉSEAU DE TRANSPORT ACTIF

- Sentier polyvalent
- Sentier polyvalent projeté
- Bande cyclable bidirectionnelle
- Bande cyclable bidirectionnelle projetée
- Bande cyclable unidirectionnelle
- Bande cyclable unidirectionnelle projetée
- Chaussée désignée
- Chaussée désignée projetée
- Sentier piétonnier
- Réseau cyclable déneigé

Longueur du réseau cyclable existant : **52,1 km**
 - Sentier polyvalent : **27,0 km**
 - Bande cyclable bidirectionnelle : **18,3 km**
 - Bande cyclable unidirectionnelle : **5,3 km**
 - Chaussée désignée : **1,4 km**

Longueur du réseau cyclable projeté : **9,5 km**
 - Sentier polyvalent : **1,6 km**
 - Bande cyclable bidirectionnelle : **3,9 km**
 - Chaussée désignée : **4,0 km**

- Limite municipale de Chambly
- Limite municipale
- Zone d'urbanisation
- Parc et espace vert
- Zone agricole

Date : 2023-03-20

Dessiné par : Nicolas Jehannin

Approuvé par : Sylvie Charest

Mise à jour : V. 1

Source : VDC-CDB-2023-044

Service de la planification et du développement du territoire

56, rue Martel, Chambly, Québec, J3L 1V3
 téléphone: (450) 658-8788
 télécopieur: (450) 447-4525
 courriel: urbanisme@ville.chambly.qc.ca



Sentier polyvalent :
Voies aménagées pour convenir aux cyclistes, mais également à plusieurs autres modes de déplacement actif.

Bande cyclable bidirectionnelle :
Voies réservées aux cyclistes aménagées à même la chaussée et situées à droite des voies de circulation automobile. Les deux sens de direction se trouvent du même côté de la chaussée.

Bande cyclable unidirectionnelle :
Voies réservées aux cyclistes aménagées à même la chaussée et situées à droite des voies de circulation automobile. Un sens de direction se trouve de chaque côté de la chaussée.

Chaussée désignée :
Rue à faible débit de circulation partagée par les vélos et les automobiles et officiellement désignée comme voie cyclable à l'aide de panneaux et de marquage sur la chaussée.

1 : 20 000
 0 250 500 1 000 m

